24PT1899

Replacer le parquet comme un incontournable

Programme soutenu par France Bois Forêt
2024

Bénéficiaire(s) du projet : FNB
Prestataire(s) : Tapageuse / Clumic / Forum Bois Construction
Montant du soutien FBF : 37 500€

Objectifs et contexte

Dans un contexte inflationniste, les parquets peinent à s'imposer auprès du grand public, malgré leurs nombreux atouts : durabilité, faible impact environnemental, esthétisme. Pour la filière, il est devenu essentiel de redonner toute sa place à ce produit de seconde transformation, en valorisant ses caractéristiques et en le rendant plus accessible, tant sur le plan économique que technique. Ce projet s'appuie ainsi sur les outils existants – site internet, réseaux sociaux, marque Parquets de France, catalogue Vivre Dedans Vivre Dehors – pour déployer une communication plus lisible et mieux ciblée.

L'objectif principal était de replacer le parquet comme un revêtement de sol incontournable, en soulignant ses qualités environnementales et esthétiques, mais aussi en le rendant plus compréhensible et accessible à poser. Il s'agissait également de renforcer l'attractivité de la marque Parquets de France, qui garantit la traçabilité et les engagements des professionnels du secteur, et de fournir aux prescripteurs comme aux particuliers des outils concrets pour faciliter leur choix.

Principaux résultats obtenus

2024 a marqué un tournant important dans la stratégie de communication autour du parquet français. À l'occasion du Carrefour International du Bois, la campagne *« Parquet français = Planète préservée »* a été officiellement lancée. Elle s'appuie sur une nouvelle plaquette de sensibilisation, diffusée en version papier et numérique, qui rappelle les atouts environnementaux du parquet produit localement.

Cette campagne vise à repositionner le parquet français comme un choix à la fois durable, esthétique et responsable, dans un contexte où les enjeux de décarbonation et de traçabilité sont devenus centraux pour les consommateurs comme pour les prescripteurs.

L'Interprofession nationale soutient l'utilisation de la ressource forestière et les multiples usages du matériau bois.
Siège social : CAP 120 – 120 Avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS - Tél : 01 44 68 18 53 Fax : 01 44 74 37 64 franceboisforet.fr
Siret : 490 149 135 00033

Ces plaquettes ont été imprimées en nombre durant cette année : 1000. La moitié ayant été distribuées aux entreprises fabricants du parquet / négoces / poseurs. L'autre moitié ayant été distribuées lors des salons : CIB / Architect @Work (63 contacts / 150 flyers distribués) / Forum Bois Construction 2025 (2 conférences / 131 flyers distribués).

En 2023, un guide technique avait été travaillé au côté de FCBA (23PT1787). En 2024, un travail sur le graphisme a été réalisé pour travailler les fichiers et pouvoir les mettre en forme afin de les mettre à disposition sur le site parquetfrançais.org et d'en faire la communication.

Enfin, la FNB a joué un rôle actif dans la **défense commerciale de la filière**, en soutenant l'action **antidumping** menée par la Fédération européenne du parquet (FEP) contre les importations déloyales de parquets multicouches en provenance de Chine.

Après une phase de droits provisoires début 2025, **l'Union européenne a voté l'instauration de droits antidumping définitifs**, applicables rétroactivement à partir du 24 octobre 2024. Ce vote, soutenu par une majorité d'États membres représentant près de 90 % de la population européenne, envoie un signal politique fort en faveur de la préservation de la production locale.

Valorisation envisagée

La prestation réalisée par l'agence Tapageuse et la nouvelle ligne artistique ont été approuvées à l'unanimité par les parquetteurs. Ce nouvel univers graphique, porté par le coq illustré, servira de base à l'ensemble des supports de communication dédiés au parquet. Les premiers supports diffusés en 2024 seront enrichis en 2025, avec notamment la parution attendue des **guides techniques actuellement en cours d'élaboration**. La dynamique de promotion sera ainsi poursuivie, à la fois sur les réseaux sociaux, lors des salons professionnels et auprès des prescripteurs.

Indicateurs de résultats

- Indicateur 1 : nombre de posts sur les réseaux sociaux : 4 LinkdIn

- Indicateur 2 : nombre de guides sur l'atout des parquets diffusés

 → CIB : 200 flyers
 → Architect @W : 150 flyers
 → Forum Bois Construction : 131 flyers

- Indicateur 3 : volume de parquet vendus (cf communiqué de presse, annexe 1)

Enjeux de développement durable soutenus par le programme

Ce programme soutien l'enjeu n°2 : Transformer les modèles de sociétés par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité.

L'Interprofession nationale soutient l'utilisation de la ressource forestière et les multiples usages du matériau bois.
Siège social : CAP 120 – 120 Avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS - Tél : 01 44 68 18 53 Fax : 01 44 74 37 64 franceboisforet.fr
Siret : 490 149 135 00033